

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le trois juin deux mille vingt-cinq, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Adrien Carret, Jean-Claude Desbat, Ludovic Batteur, Maryline Trichard, Myriam Perrin, Damien Lamboley, Xavier Collonge.

Excusée : Mirabelle Rousset-Charensol

Jean-Claude DESBAT a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 mai 2025

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

Personnel communal

1. Adjoint technique

Le contrat de travail de l'agent en charge de l'entretien des bâtiments se termine le 8 septembre 2025. Après échanges et face aux difficultés rencontrées, le contrat ne sera pas reconduit. Le recrutement sur ce type de poste s'avère difficile, le conseil municipal opte donc pour l'externalisation de la prestation d'entretien des bâtiments communaux.

2. ATSEM

L'arrêt de travail de l'ATSEM étant prolongé jusqu'au 27 juillet 2025, Marie Maynard est disponible pour poursuivre le remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Affaires scolaires

Rapporteur : Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires

1. Commission scolaire

Les points abordés sont :

- nouvelle organisation du restaurant scolaire : prévision d'un seul service avec un petit décalage de 15 minutes entre les maternelles et les élémentaires et renfort pour la surveillance dans la cour. L'embauche d'une personne de 11h35 à 13h35 est nécessaire. L'installation sur les tables des élèves de différentes tranches d'âge est envisagée afin que les plus grands servent les plus petits avec des plats de service sur chaque table. Un test sera réalisé le 19 juin.
- suite à la question des parents lors du dernier conseil d'école, l'achat de petits couteaux est prévu pour les maternelles.
- le pique-nique de fin d'année aura lieu le vendredi 4 juillet sur les jeux de boules.

II. FINANCES

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Amendes de police

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de valider les opérations programmées relatives à la circulation routière.

Il explique que tous les ans, le président du conseil départemental sollicite les communes de moins de 10 000 habitants pour monter des dossiers de demandes d'aide au titre des amendes de police concernant les travaux réalisés pour la mise en place de plan de circulation, la création de parking, l'installation de signaux lumineux et de la signalisation horizontale, l'aménagement de carrefour ou les travaux commandés par les exigences de sécurité routière.

Afin de sécuriser la circulation dans le hameau du Chavel, un rétrécissement à l'essai a été mis en place et a donné entière satisfaction. Il est donc proposé de réaliser cet aménagement dont le coût est estimé à 5 800 € HT.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré **décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation d'un rétrécissement dans la rue du Chavel dont les travaux sont estimés à 5 800 HT.**

2. Entretien des bâtiments

Une première approche avec l'entreprise Seguine et Ruiz a permis d'estimer l'entretien de l'ensemble de nos bâtiments à 34 577 € par an. Des modifications sur la fréquence des passages peuvent être apportées. Des demandes de chiffrage auprès d'autres prestataires seront effectuées.

3. Tarifs restaurant scolaire

Monsieur le Maire présente une projection du compte cantine sur l'année scolaire 2024-2025 qui estime le déficit à 18 500 €. Il s'explique par l'augmentation du temps de travail du personnel et du coût des matières premières qui doivent respecter la loi EGALIM avec 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits bio. De plus, l'augmentation du nombre d'élèves et l'agrandissement du restaurant scolaire nécessiteront l'embauche d'une personne supplémentaire après les vacances de la Toussaint.

Il propose donc au conseil municipal une augmentation de 25 centimes par repas et de fixer les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2025

- Repas enfant : 5.15 €
- Repas adulte : 6.45 €
- Repas non programmé le jeudi à minuit pour la semaine suivante : 6.45 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir en délibéré, le Conseil :

- FIXE à 5.15 € le prix unitaire du repas servi au restaurant scolaire situé à l'Ecole Bernard Pivot et facturé aux parents ; à 6.45 € les repas adultes et à 6.45 € les repas non programmés à l'avance.

III. BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Alain Arnaud, adjoint aux bâtiments

1. Informations diverses

▪ Ecole Bernard Pivot : pendant l'été, sont programmés la reprise des faïences du réfectoire, la peinture des menuiseries et le remplacement des brise-soleil orientables.

▪ Travaux église : L'entreprise CHANUT a effectué la pose des chevrons. Les corniches sont en fabrication. Le traitement des charpentes et la dalle béton sont en attente.

▪ Vestiaires du foot : SDP nous a transmis un devis à hauteur de 1444.12 € pour

- le détartrage et la réfection des douches et toilettes : 751.66 €
- la transformation d'un WC en urinoir : 692.46 €

Un contact sera pris avec le club de foot pour savoir si l'équipe continue la saison prochaine.

2. Extension de l'école Bernard Pivot et du restaurant scolaire

La surélévation est hors d'eau et hors d'air. La première isolation intérieure et la mise en place des rails sont en cours. Les fondations pour l'extension du restaurant scolaire sont coulées ce qui permet de passer à la création du vide sanitaire.

IV. TOURISME/ COMMUNICATION

1. Clochemerle Info

Le prochain Clochemerle Info paraîtra fin juin pour les manifestations allant de juillet à septembre. Des rappels sur l'inscription à la déchetterie seront diffusés.

V. ENVIRONNEMENT

Urbanisme

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Déclarations préalables

DP0692572500013 – 30 rue de Rochefolle – SMAGGIA Pierre

12 panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572500014 – 263 rue de la Madone – AK 217 – DE VERMONT Jean-Paul

8 panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572500015 – 68 chemin de Charodet – AD 271 – MORION Cédric

8 panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

Environnement

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetière et sentiers pédestres

1. Frelons asiatiques

Jean-Claude Desbat informe que, dans les 15 pièges posés par la commune, 409 reines ont été comptabilisées à la fin de la campagne de piégeage. Une information auprès des habitants sera diffusée en décembre pour associer les habitants pour la mise en place des pièges.

VI. SYNDICATS INTECOMMUNAUX

1.CAVBS

La communauté d'agglomération organise les semaines du développement durable du 13 septembre au 12 octobre 2025. L'objectif est de mettre en avant les différentes thématiques du développement durable au sein des 18 communes du territoire à travers des animations/visites à destination du grand public ou des scolaires. Aucun évènement n'est prévu sur la commune.

2. CAVBS – rapport d'activité

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité 2024 de la CAVBS, qui a été adressé à tous les conseillers municipaux avec la convocation. Il est disponible en consultation à la mairie et sur Internet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2024 de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Une nouvelle remarque sur la réception des magazines de l'agglomération en double par les élus est à faire remonter auprès du service communication.
- Jean-Claude Desbat informe que le premier fauchage a été effectué avec une coupe de sécurité.
- Jean-Claude Desbat indique que l'entreprise CP TP a réalisé le mur de soutènement pour le chemin rural au Mathy. Une demande d'amélioration de la barrière sera faite. Il a également évacué une souche aux Bussières et aménagé l'accès du terrain au Gunthey.
- Il est convenu de laisser les panneaux indiquant le nom de chaque hameau mais de ne pas remplacer les panneaux de hameau directionnels. Les panneaux « Bienvenue en Vaux-en-Beaujolais » sont très dégradés et seront donc enlevés.
- Inauguration travaux d'extension de l'école Bernard Pivot et du restaurant scolaire : samedi 18 ou 25 octobre à 16h.
- Peu de personnes étant présentes au défilé du 14 juillet, la question de l'organisation de la cérémonie se pose. Le conseil municipal est invité à y réfléchir et faire un retour.
- Baptiste Fernandez demande la possibilité de prévoir un emplacement pour le stockage de ses déchets. La possibilité d'un aménagement en face du restaurant sera étudiée.
- Aménagement de l'arrêt de bus de Chanfray : deux devis ont été reçus
 - EIFFAGE : 56 314.75 € HT
 - MS TP : 65 879.93 € HT

Nous sommes dans l'attente d'un 3^{ème} devis. Un contact sera pris avec le SYTRAL car la commune n'est pas en mesure de prendre en charge des frais aussi importants.

- Repas du conseil : vendredi 26 septembre à 19h
- Prochain conseil municipal : 1^{er} juillet 2025 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 00.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

DESBAT Jean-Claude
Secrétaire de séance